

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1956-1957

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DOUANES
ET CONVENTIONS COMMERCIALES

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. Gadoin, vice-président.* — La commission a décidé de demander le renvoi pour avis du projet de loi (n° 117, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs, et a désigné M. Louis André comme rapporteur pour avis.

Elle a ensuite désigné :

— M. Rochereau, comme rapporteur de la proposition de résolution (n° 131, session 1956-1957) de M. Blondelle, tendant à inviter le Gouvernement à saisir le Parlement, avant le 15 avril 1957, d'un projet de loi concernant le troisième plan de modernisation, en vue de son application à partir du 1^{er} janvier 1958 ;

— M. François Valentin, comme rapporteur du projet de loi (n° 229, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, portant ratification du décret n° 56-681 du 11 juillet 1956 modifiant le tarif douanier spécial de la Corse en ce qui concerne les tabacs bruts, les déchets de tabac, tabacs fabriqués et extraits ou sauces de tabacs (praiss).

AGRICULTURE

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. Restat, président.* — La commission a désigné :

— M. Montsarrat, rapporteur du projet de loi (n° 181, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, complétant l'article 66 c du Livre II du Code du travail et édictant des pénalités à l'égard de ceux qui s'opposent à l'accomplissement des devoirs des inspecteurs et contrôleurs des lois sociales en agriculture ;

— M. de Pontbriand, rapporteur de la proposition de loi (n° 171, session 1956-1957), dont il est l'auteur, tendant à compléter la loi du 3 mai 1884, modifiée par la loi du 28 novembre 1955, rendant obligatoire l'assurance des chasseurs.

M. de Pontbriand a exposé les raisons qui militaient en faveur de l'adoption de ce texte visant à étendre, aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, les dispositions de la loi du 28 novembre 1955 rendant obligatoire l'assurance des chasseurs. La commission s'est ralliée aux conclusions du rapporteur.

Après avoir décidé de reporter à une de ses prochaines séances la nomination d'un rapporteur sur la proposition de loi (n° 201, session 1956-1957), de M. Longuet, tendant à modifier l'acte dit loi du 5 juillet 1941, portant organisation de l'enseignement agricole public en ce qui concerne l'École coloniale de l'agriculture

de Tunis ; la commission a approuvé, à la suite d'un échange de vues, le rapport de M. Georges Boulanger concluant à l'adoption de la proposition de loi (n° 534, session 1955-1956), de MM. Martial Brousse et Blondelle, tendant à obtenir l'ajustement du taux d'extraction en fonction de la collecte du blé.

M. Driant a, ensuite, été nommé rapporteur, en remplacement de M. Hoeffel, de la proposition de loi (n° 55, session 1956-1957), de M. Cuif, tendant à rendre la communauté des chasseurs en forêt collectivement responsable des dégâts causés par les sangliers.

M. Restat a été chargé par ses collègues de poser une question orale avec débat au Secrétaire d'Etat à l'Agriculture sur l'orientation de la politique agricole du Gouvernement.

ÉDUCATION NATIONALE, BEAUX-ARTS, SPORTS, JEUNESSE ET LOISIRS

Mercredi 16 janvier 1957. — Présidence de M. André Canivet, président. — La commission a désigné :

a) M. Lamousse, rapporteur de la proposition de loi (n° 231, session 1956-1957), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à normaliser la représentation des étudiants auprès des écoles d'enseignement supérieur, facultés et universités ;

b) M. Bertaud, rapporteur de la proposition de résolution (n° 184, session 1956-1957) dont il est l'auteur, tendant à inviter le Gouvernement à prescrire, dans tous les établissements d'enseignement, une leçon spéciale sur les départements français d'Afrique du Nord.

Puis, la commission a renvoyé à huitaine le rapport pour avis de M. Delalande sur la proposition de loi (n° 368, année 1955) adoptée par l'Assemblée Nationale, relative à la formation professionnelle et à la vulgarisation agricoles.

FINANCES

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a tout d'abord entendu un exposé de son président sur la procédure à suivre en matière de contrôle des décrets de répartition de crédits par chapitres. Des précisions, ont, notamment, été données aux rapporteurs spéciaux en ce qui concerne les oppositions éventuelles à effectuer sur certains chapitres en collaboration étroite avec les rapporteurs des commissions techniques.

La commission a, par ailleurs, mis au point le programme de ses prochains travaux.

La commission a décidé de demander le renvoi pour avis des décisions de l'Assemblée Nationale n^{os} 240 à 254 (session ordinaire de 1956-1957) prises en application des articles de la loi n^o 56-619 du 23 juin 1956.

MM. Coudé du Foresto et Longuet en seront les rapporteurs pour avis désignés par la Commission des finances.

En outre, la commission a désigné :

— M. Armengaud, rapporteur de la proposition de loi n^o 179 (session 1956-1957) adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à aménager les dispositions de l'article 57 de la loi du 14 août 1954 en ce qui concerne les sociétés françaises qui exploitaient directement à l'étranger ;

— M. Brousse, rapporteur de la proposition de loi n^o 107 (session 1956-1957), de M. Michelet, sénateur, tendant à modifier certaines dispositions des décrets n^{os} 53-974 et 55-575 des 30 septembre 1953 et 20 mai 1955 ;

— M. Bousch, rapporteur pour avis du projet de loi n^o 117 (1956-1957) tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs ;

— M. Masteau, rapporteur du projet de décret relatif aux communes-dortoirs, pris en application de l'article 138 de la loi du 4 août 1956.

FRANCE D'OUTRE-MER

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. François Schleiter, président.* — La commission a discuté les rapports de M. Durand-Réville sur les décrets économiques de la loi-cadre concernant les Territoires d'Outre-Mer (n^{os} 240 à 254, session 1956-1957).

Après un exposé général sur les textes, le rapporteur a présenté différentes observations sur les décrets qu'il a répartis en quatre catégories :

— ceux tendant à favoriser les investissements privés Outre-Mer ;

— ceux tendant à mettre en place des formes modernes de développement rural ;

— ceux tendant à organiser des structures appropriées dans le domaine du crédit et de l'épargne ;

— enfin ceux prévoyant les mesures d'organisation et de soutien des productions.

Peu de modifications ont cependant été retenues ; elles ont trait, notamment, aux pourcentages de participation des sociétés financières pour le développement des Territoires d'Outre-Mer, aux conventions de longue durée, aux sociétés mutuelles de développement rural, au placement des fonds des caisses d'épargne des Territoires d'Outre-Mer et aux modalités de fonctionnement du fonds de soutien des textiles.

INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE

Judi 17 janvier 1957. — *Présidence de M. Raymond Bonnefous, président.* — La commission a tout d'abord désigné M^{me} Renée Dervaux comme rapporteur de la proposition de loi (n^o 234, session 1956-1957), adoptée par l'Assemblée Nationale, tendant à modifier les articles 26, 27 et 28 du Code de la santé publique.

Puis, elle a entendu le rapport de M. Gadoin sur la proposition de loi (n^o 49, session 1956-1957) de M. Marcel Plaisant,

tendant à abroger le décret du 11 septembre 1931 et à modifier le décret-loi du 8 août 1935 concernant les expropriations pour cause d'utilité publique.

M. Hamon s'est opposé aux conclusions du rapporteur, favorables à l'adoption du texte même soumis à la commission.

A l'issue d'un très large débat, auquel ont notamment pris part MM. Montpied, Nayrou, Restat et Verdeille, la commission a adopté l'article premier de la proposition, à la suite d'un vote à main levée, par 11 voix contre 1.

A l'unanimité des votants, un commissaire déclarant s'abstenir, elle s'est montrée favorable aux principes sur lesquels reposent les articles 2 et 3.

Elle a, enfin, décidé de demander au Ministre de l'Intérieur de venir exposer devant elle la position du Gouvernement sur l'ensemble du problème.

MOYENS DE COMMUNICATION, TRANSPORTS ET TOURISME

Jeudi 17 janvier 1957. — *Présidence de M. Jean Bertaud, président.* — La commission a procédé, tout d'abord, à un échange de vues relatif à l'examen, par les commissions spécialisées, des décrets de répartition des crédits budgétaires de 1957 et elle a chargé MM. Julien Brunhes, Bouquerel et Dubois de présenter leurs observations au cours de sa prochaine séance, fixée au jeudi 24 janvier.

Ont été désignés, ensuite, comme rapporteurs :

— M. Jean Bertaud pour le projet de loi (n° 233, session 1956-1957), adopté par l'Assemblée Nationale, relatif aux retraites des agents des chemins de fer secondaires d'intérêt général ;

— M. de Menditte pour la proposition de loi (n° 232, session 1956-1957), modifiée par l'Assemblée Nationale, concernant la protection des champs de vue des postes électro-sémaphoriques.

Enfin, un débat s'est instauré sur le problème de la répartition de l'essence et le ravitaillement de la France en produits pétroliers.

RECONSTRUCTION ET DOMMAGES DE GUERRE

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. Jozeau-Marigné, président.* — La commission a procédé sur rapport de M^{me} Thome-Patenôtre et de M. Edgard Pisani, à une nouvelle lecture du projet de loi (n° 117, session 1956-1957), voté par l'Assemblée Nationale, tendant à favoriser la construction de logements et les équipements collectifs.

Au cours de deux longues séances tenues dans la matinée et l'après-midi, elle a donné une forme définitive aux différents articles de ce texte dont la discussion publique aura lieu les 29, 30 et 31 janvier devant le Conseil de la République.

COMMISSION DE COORDINATION POUR LE TRAITÉ DE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER.

Mercredi 16 janvier 1957. — *Présidence de M. Coudé du Foresto, président.* — Le président a fait, à la commission, le compte rendu du voyage effectué, le 6 décembre 1956, à Luxembourg, auprès de la Haute Autorité par une délégation de ses membres à laquelle s'étaient joints M^{me} Thome-Patenôtre, MM. Biatarana, Colonna et Pinchard.

Après avoir passé en revue les problèmes techniques évoqués au cours des entretiens avec les membres de la Haute-Autorité, le président a tenu à souligner, approuvé en cela par MM. Biatarana et Pinchard, le climat plein de confiance et de foi dans la construction de l'Europe qui règne à Luxembourg où le travail en commun révèle un évident souci d'efficacité et de sérieux.